



Nouvelles de la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne Lettre d'information n°57 - Mai 2021

Au sommaire de notre lettre d'information :

- Renouvellement de notre agrément quinquennal
- Synthèse de nos *Arènes locales du territoire*
- Atelier *Artificialisation des sols* (29/05) - inscriptions
- Conférence *La culture à l'église !* (6/05)

Renouvellement d'agrément

23 avril 2021

Bonne nouvelle pour la MUFA qui voit son agrément renouvelé par le Gouvernement wallon pour une nouvelle période de cinq ans (2021-2025) !

Orientation générale pour les 5 ans à venir

Le but est évidemment de poursuivre l'objectif général des Maisons de l'urbanisme qui est l'implication du public le plus large aux enjeux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

En lien avec la déclaration de politique générale du Gouvernement wallon de septembre 2019, la MuFA proposera, comme fil conducteur La lutte contre l'artificialisation des terres et l'étalement urbain - Un développement territorial wallon global et cohérent dans le respect des diversités locales.

Les projets proposés auront la volonté de rendre cet objectif de la fin de l'artificialisation des terres à l'horizon de 2050 compréhensible à tous mais aussi de faire évoluer les mentalités et de mettre en place des actions qui contribuent à la finalité de préserver notre patrimoine naturel ainsi que les terres agricoles et forestières.

Notre programme s'appuie sur notre expérience et s'ouvre bien entendu aux évolutions en la matière.

Les thématiques 2021-2025

L'objectif 2021-2025 de la MuFA est d'articuler ses activités autour de thèmes abordés dans la Déclaration de Politique régionale du Gouvernement wallon, la MuFA déclinera cette question dans ses divers aspects territoriaux, paysagers, écologiques, économiques... tout en tenant compte des spécificités du territoire Centre-Nord de la province de Luxembourg (Ruralité, sylviculture, gîtes, habitat léger, ...)

- La réduction de l'artificialisation des terres et la préservation des surfaces agricoles
- La valorisation et l'amélioration du bâti et des espaces publics existants
- La densification des tissus bâtis proches des services et transports en commun
- La mobilité sous l'angle de l'intermodalité
- Les trames écologiques connectées, colonne vertébrale du paysage non bâti
- L'impact de la régionalisation de la fiscalité immobilière

Les moyens

Pour y parvenir, la MUFA poursuivra ses démarches qui peuvent se résumer en 5 points :

- La communication et l'information
- La formation
- L'accompagnement
- La sensibilisation
- La recherche

Les partenariats

Notre travail n'aurait pu être possible sans un large réseau de collaborations notamment avec les communes, le réseau des Maisons de l'urbanisme, les Parcs Naturels, la Fondation Rurale de Wallonie, l'Union des Villes et Communes de Wallonie, les Contrats de Rivière, les GAL, les Maisons du tourisme, les Centres culturels, etc. Nous profitons de cet article pour les remercier ! Gageons que ces partenariats se poursuivent et prospèrent durant ces cinq années à venir !

Les Arènes du territoire

Synthèse des Arènes de la MUFA

19 avril 2021

En 2020, les 8 Maisons de l'urbanisme de la Wallonie ont été chargées par le Cabinet du Ministre Willy Borsus et par le SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie et Développement Durable d'aborder la réduction de l'artificialisation des terres pour parvenir à un arrêt de la consommation excessive du territoire à l'horizon 2050 avec un panel d'acteurs représentant des citoyens, des associations, les mondes économique et politique.

Durant le dernier trimestre 2020, chaque Maison de l'urbanisme a proposé à son panel trois matinées d'atelier-débat où se sont confrontés opinions, idées et points de vue permettant de dégager des perspectives, des freins, des chemins de transition, des actions « brèches ».

En voici une courte synthèse.

Le contexte de nos Arènes locales

Initialement prévues en présentiel, nos Arènes se sont finalement déroulées à distance, durant 3 matinées de 3h30 réparties entre la mi-novembre et la mi-décembre 2020.

Notre panel encadré par Annick Burnotte, Marie de Selliers et Roland Wathieu se composait de 14 personnes représentant le monde institutionnel, la société civile et les travailleurs de terrain. Probablement en raison des conséquences des mesures sanitaires, dix ont participé activement aux débats ! Nous tenons vivement à les remercier une fois de plus dans cet article.

La méthodologie

La méthodologie appliquée est celle proposée à toutes les Maisons de l'urbanisme par le SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie et Développement Durable (TLPE). Il comprend 5 temps que nous avons répartis en 3 matinées :

J-1	Introduction	Présentation des Arènes du territoire par Sylvie Ljubicic, SPW-TLPE
	Temps 1	Gestion des transitions en IN, OUT et les idées transversales
	Temps 2	Degré de maturité de la société pour les actions et stratégies évoquées (première partie)
J-2	Temps 2	Degré de maturité (suite)
	Temps 3	Degré de consensus des actions et stratégies évoquées
	Temps 4	Priorisation des actions et stratégies
J-3	Temps 5	Nœuds et tensions, actions brèches, chemins pour y parvenir et inscription dans le temps

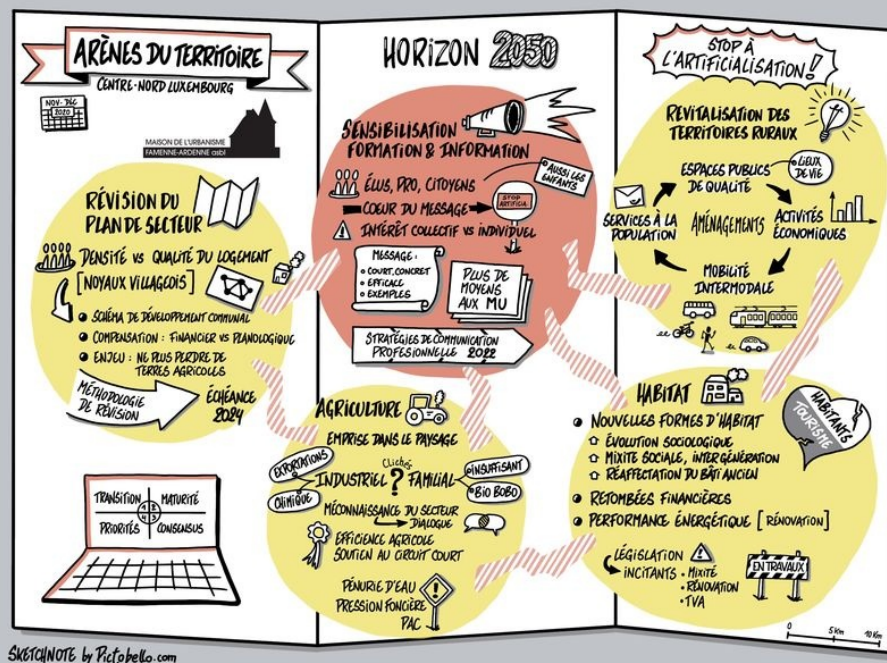
Sylvie Ljubicic du SPW-TLPE nous a fait l'honneur d'introduire la première séance.

Les outils et les limites de la démarche

Pour ce travail à distance, nous avons principalement utilisé la plateforme Microsoft Teams et les applications Google Forms et Jamboard.

Outre les problèmes techniques ou de démotivation, le manque de moments informels et une temporalité différente à prendre en compte, la méthode nous a permis d'enregistrer les séances pour pouvoir produire une synthèse plus précise, de proposer des questionnaires individuels avant ou pendant certaines séances, de travailler sur des outils partagés comme ci-dessous, avec Jamboard, de bénéficier d'une écoute mutuelle accrue et d'éviter les apartés et de proposer une plateforme d'échange de documents !

La synthèse de nos Arènes



La synthèse graphique de nos ateliers a été réalisée par le facilitateur visuel de l'entreprise [Pictobello.com](https://pictobello.com), Denis Dorbolo.

Cette Sketchnote fait ressortir 5 thématiques de réflexion : la révision du plan de secteur, l'agriculture, l'habitat et la revitalisation des territoires ruraux, tous interconnectés avec la dernière thématique de 'sensibilisation, formation et information'.

Découvrez-ici un bref aperçu des constats et pistes proposées par notre panel pour les 5 thématiques énoncées :

La révision du plan de secteur



Constats de notre panel

Pour notre panel, le plan de secteur (PDS) est un outil d'une autre époque. Il est temps d'arrêter le développement et les extensions linéaires, de mieux concentrer l'habitat et de rationaliser les espaces constructibles. L'usage de la dérogation au PdS est permanent, et favorisé par le Code de Développement Territorial (CoDT). C'est une bonne chose au point de vue économique mais moins au niveau climatique ou spatial.

Il faut oser une réflexion urbanistique pour avoir un réel impact collectif positif ! La Région ne pouvant financer des compensations, il va falloir réfléchir à des compensations planologiques. Celles-ci existent déjà mais certaines semblent être de véritables pièges pour le monde agricole.

On le constate, aborder la modification du plan de secteur est devenu un problème culturel, juridique et financier. L'enjeu est de faire évoluer cela...

Quelques pistes proposées par notre panel

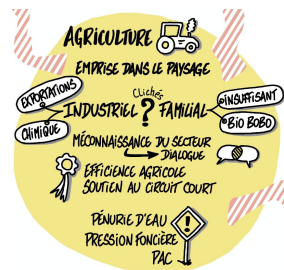
- Mener une réflexion sur la perte 'réelle' des terres agricoles, ces terres en zone à bâtir qui sont exploitées mais non visibles au PdS,
- Identifier les villages dédiés à la densification/concentration et ceux dont il faudrait garder le caractère existant,
- Éviter d'appauvrir les petits pôles ruraux sous le principe de la centralisation des services,

- Inciter chaque commune à avoir son Schéma de Développement Communal (SDC),
- Parler de densité en lien avec la qualité du logement et des espaces publics : il ne faudrait pas non plus, sous le principe de densifier, supprimer tous les espaces collectifs de 'bien-être' dans les centralités !

Pour ce faire, il va falloir avancer par étapes, en testant d'abord des méthodologies avec des projets pilotes 2022-2024. Ces projets montreront leurs limites mais permettront d'affiner notre connaissance du territoire.

Enfin, si d'ici la fin des législatives (2024), aucune méthodologie n'est mise en œuvre pour la révision du plan de secteur, il faudrait forcer la réflexion et oser s'imposer un moratoire afin de pousser les politiques locales et régionales à trouver des solutions à la modification du PDS ! Il faut dès maintenant décider et exécuter, sans quoi il n'y aura pas de changement...

L'agriculture



Constats de notre panel

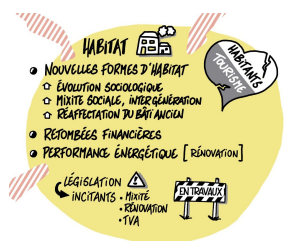
Alors que chacun est d'accord sur la nécessité de freiner l'artificialisation des sols pour maintenir des terres agricoles wallonnes en suffisance, plusieurs points de divergences sont apparus au sein de notre panel quant à la localisation des élevages avec nuisances (dans des hangars situés dans des zones industrielles dédiées >< intégrés à notre trame rurale), au mode de production (intensive mais efficace >< extensive et moins énergivore) ou encore à propos de l'impuissance du citoyen face à la PAC qui vient de se relancer pour 7 ans, incompatible avec les ambitions du "Green Deal", le pacte vert européen et son ambition zéro carbone à l'horizon 2050.

Malgré l'adhésion et le dynamisme des jeunes en faveur du maraichage et des ceintures alimentaires et malgré une réelle volonté de rapprocher le producteur du consommateur, le panel est assez pessimiste sur l'évolution de l'agriculture. Le secteur est plein de contradiction et va très mal, une situation contre laquelle, à son niveau, il pense ne pas pouvoir lutter !

Quelques pistes proposées par notre panel

- Préserver les zones de production face à la pression foncière,
- Soutenir l'efficacité agricole qui va participer à la protection du climat et à la transition climatique,
- Réfléchir à une agriculture moins consommatrice d'intrant et d'eau qui répond au besoin de nourrir la population locale et régionale et non mondiale,
- Mieux accompagner l'évolution des fermes, de leurs infrastructures et de leur intégration dans le paysage,
- Promouvoir et inciter la vente à la ferme, le circuit-court, soutenir le maraichage, les ceintures alimentaires,
- Faire dès à présent un inventaire des besoins des agriculteurs. Certaines communes sont d'ailleurs plus avancées que d'autres dans ce domaine,
- Accompagner les éleveurs/agriculteurs à communiquer plus et mieux sur leur métier.
- Anticiper le manque d'eau futur...

L'habitat



Constats de notre panel

Derrière cette thématique, notre panel souhaiterait que l'on adapte l'habitat existant à la sociologie, en lien avec des valeurs telles que le respect des nouvelles cellules familiales, la volonté de promouvoir les contacts sociaux et intergénérationnels, ... ! Pour y arriver, les freins sont multiples :

- l'évolution démographique et sociétale,
- l'infinité des formes que peut prendre l'habitat,
- le manque ou à la complexité des cadres légaux,
- la pression immobilière (lié au tourisme, au manque de logements accessibles à tous, ...),
- le contexte local très variables.

Quelques pistes proposées par notre panel

- Développer des incitants pour encourager le public à la rénovation, notamment par la simplification de la PEB (urgent) ou de proposer un taux de TVA favorable.
- Fixer également un taux de TVA favorable pour des projets de démolition-reconstruction de biens inadaptes en vue de densifier les centralités.

- Développer des incitants pour densifier les centralités
- Favoriser la mixité sociale, à la réaffectation des anciens camping/gîtes non reconnus par le CGT ou la reconnaissance de l'Habitat léger.
- Travailler sereinement dans ce contexte d'amour-haine entre les habitants et le tourisme,
- Réguler l'hébergement touristique face à l'habitat en taxant justement et équitablement, les logements touristiques et les secondes résidences (qui ne doivent pas être majoritaires au sein d'un village).
- Faire évoluer le CoDT notamment face au vide juridique qui existe lors de la transformation de biens en logements touristiques.

La revitalisation des territoires ruraux



Constats de notre panel

La revitalisation des territoires ruraux du nord de la province de Luxembourg est une des priorités consensuelle pour notre panel. Pour avoir un territoire vivant dont les habitants s'approprient l'espace, il est essentiel de faire vivre et de revitaliser les petites entités et villages comme lieux centraux de vie et d'échanges.

Les enjeux sont de taille : améliorer l'existant et imaginer le futur et pour cela il faut des moyens financiers, du temps et une vision !

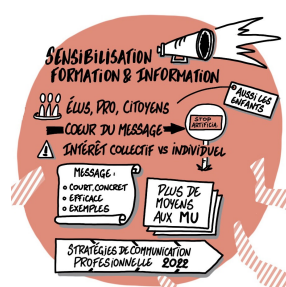
Le territoire étant limité, un juste équilibre est à trouver entre le bien-être des habitants, le maintien ou le développement d'activités économiques (touristique, agricole, etc.), la nécessité d'avoir des espaces publics de qualité, la volonté de densification de centralités, le maintien et le développement des services et le place pour une mobilité intermodale.

Tout le monde est conscient qu'il va être difficile de se passer de la voiture dans les communes rurales, mais comment contenir ses nuisances, sa vitesse, son emprise au sol, respecter les différents utilisateurs (agricoles, transports en commun,...) et laisser la place aux alternatives ?

Quelques pistes proposées par notre panel (principalement en terme de mobilité)

- Mener un cadastre du 'bien-vivre' dans nos villages en province de Luxembourg avec un focus sur l'accessibilité des biens et services lié à la mobilité multimodale.
- Se connecter aux besoins réels, et pas uniquement aux attentes émotionnelles en réalisant un état des lieux de la mobilité en province de Luxembourg. Sur base de ces constats :
 - Supprimer, améliorer ou pérenniser ces opérations qu'elles soient pilotes ou non
 - Développer un réseau de mobilité alternative de type points-nœud et son équipement (box à vélo, parking de covoiturage,...), à destination de tous les citoyens (pas uniquement du touriste ou de l'écolier).
- Soutenir et développer une offre de transports en commun plus présente et la compléter par une réelle 'intermodalité' des transports.
- Soutenir le projet wallon de 'Centrales de mobilité' proches du territoire (provincial ou communal) qui pourrait combiner ces initiatives et aider chaque commune à développer un plan de mobilité (inter-)communal (au plus tard pour 2030)
- Travailler sur une éducation à la mobilité en sensibilisant et informant le grand public grâce à des témoignages éclairant !

La sensibilisation, la formation et l'information



Constats de notre panel

Vous l'avez compris, nos Arènes locales ont mis en lumière la nécessité de sensibiliser, de former et d'informer à tous niveaux (jeunesse, citoyens, citoyens-élus, politiciens, professionnels, travailleurs de terrain) sur ce qu'est l'artificialisation des sols et la notion de zéro-béton afin de faire comprendre les intérêts individuels et/ou collectifs qui sont en jeu. Bien que notre panel soit d'accord sur le fait qu'il est difficile d'impliquer le citoyen et de le faire sortir de son intérêt personnel pour se pencher sur l'intérêt général, il est conscient de l'importance de l'impliquer, de pratiquer le bottom-up ou la gouvernance territoriale en complément des outils existants (CCATM, CLDR, etc.).

Quelques pistes proposées par notre panel

- Investir financièrement dans des campagnes professionnelles de

communication (dès 2021-2022)

Ensuite (2023-2050)

- Développer des outils de communication vulgarisés, objectifs et actuels (réseaux sociaux,...), proposer des supports visuels courts et efficaces,
- Proposer des reportages et des témoignages inspirants que l'on peut partager sur les réseaux sociaux,
- Travailler sur la motivation par l'exemple et par la récompense plutôt que par la contrainte !
- (Dé)montrer la plus-value des actions pour chacun en chiffrant les mesures évoquées et leurs impacts,
- Refinancer les Maisons de l'urbanisme dès 2022 pour qu'elles puissent relayer et enrichir cette communication professionnelle et effectuer le travail de sensibilisation sur le terrain, à l'échelle locale.

Perspectives de nos Arènes locales

Malgré les difficultés de départ, nos ateliers se sont révélés extrêmement riches et intéressants et notre panel a exprimé le souhait que la démarche et la réflexion se poursuive avec nos publics.

Lorsque le Gouvernement wallon aura élaboré sa stratégie en la matière, la MUFA développera des actions visant la sensibilisation des citoyens sur les thématiques de la réduction de l'artificialisation des sols et de l'étalement urbain. Ces actions pourraient notamment prendre la forme d'animations, de débats, de stages, de formations, d'ateliers, ...

D'ici là, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos réflexions, remarques ou suggestions à l'adresse info@mufa.be



A destination des membres des CCATM Famenne-Ardenne

Atelier "Artificialisations des sols"

29 mai 2021



La Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne et Inter-Environnement Wallonie ont le plaisir de vous convier à un atelier "Artificialisations des sols" qui se déroulera le **samedi 29 mai 2021 de 9h30 à 12h30** sur la plateforme Zoom.

Au programme

- 9h : Accueil et introduction de la journée
- 9h10 : L'artificialisation des sols par **Hélène Ancion**, Chargée de mission en Aménagement du territoire et urbanisme à Inter-Environnement Wallonie.
- 10h20 : Questions - réponses

- 10h30 : Pause
- 10h45 : Ateliers de réappropriation
- 12h30 : Clôture de la matinée

Attention, le nombre de places étant limité, les inscriptions sont obligatoires via ce lien, par mail ou par téléphone.

[Lien vers le formulaire d'inscription](#)

A votre agenda !

6 mai 2021

Conférence *Quels devenirs pour nos églises demain ?*

Quels devenirs pour nos églises demain ? Conférence « Histoire d'y voir plus clair » La culture à l'église ! Par Laurence Louis, historienne de l'Art et muséographe.

Attention, réservation nécessaire !

[Lien vers le formulaire d'inscription](#)

**MAISON DE L'URBANISME
FAMENNE-ARDENNE asbl**

Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne
Rue de l'Ancienne Poste 24
6900 Marloie
Tél. 084/456860
info@mufa.be
<http://www.mufa.be>

N° entreprise : 860 602 806
N° compte : BE82 7512 0485 7168

Vous recevez ce message car vous avez marqué votre intérêt

en communiquant vos coordonnées à la MUFA

Le 25 mai 2018, l'Europe a franchi un pas dans la protection des données personnelles.

Si nous n'avons aucune réaction de votre part, nous supposons que vous êtes encore partant pour recevoir les nouvelles de la MUFA.

En décidant de vous désinscrire ici, vous serez retiré de la liste d'envoi de la newsletter.

Si vous souhaitez également être retiré du carnet d'adresse de la MUFA, merci de nous envoyer un email à l'adresse info@mufa.be.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

© 2020 MUFA